

Module Complémentaire SSIAP 2

Module Complémentaire Chefs d'Equipe de Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 2 (MC SSIAP 2)

Métier(s) Visé(s) : Chefs d'Equipe de Sécurité Incendie SSIAP 2

Durée : 28.00 heures (4.00 jours)	Nb de participants : De 4 à 12
Lieu de formation : SOLARIS DEVELOPPEMENT 6 rue Paul ELUARD 26800 PORTES LES VALENCE	Dates de sessions : voir notre catalogue en ligne https://solaris.catalogueformpro.com
Tarif : 790.00 euros / participant (prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI)	

Délai d'accès :

Nous nous engageons à traiter votre demande d'inscription sous 48 heures (hors week-end et jours fériés). L'accès à nos formations peut se faire dans un délai de 24 heures à 4 mois, selon votre financement, sous réserve de places disponibles et de la validation des prérequis.

Profils des apprenants

- Sous Officier des Sapeurs Pompiers Professionnels ou volontaires pendant plus d'un an

Prérequis

- SST ou PSE1-2
- Titulaire du PRVI ou du certificat de prévention délivré par le Ministère de l'Intérieur

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les rôles et missions du chef d'équipe
- Approfondir et savoir transmettre ses connaissances de la réglementation incendie des ERP et IGH
- Savoir gérer au quotidien et en situation de crise une équipe et le PC de sécurité
- Connaissance et manipulation du SSI
- Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours

Contenu de la formation

- Réglementation
 - Connaissance des dispositions applicables en hygiène et Sécurité du travail en matière de sécurité incendie
 - Evolutions Réglementaires en ERP et IGH
- Pratique
 - Appel et réception des services publics de secours (IGH et ERP)
 - Application des consignes de sécurité
 - Entretien et vérifications sommaires des installations
 - Lecture et manipulation des tableaux de signalisations du SSI
 - Gestion d'une alarme
 - Gestion d'une évacuation
 - Compte-rendu à la hiérarchie
 - Gestion du PC en situation de crise

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Une équipe de professionnels expérimentés dans le métier de votre formation, encadrée par notre référent pédagogique Julien QUEMPER, vous accompagne dans votre projet.

Moyens pédagogiques et techniques <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation • Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Etude de cas concrets • Quiz en salle • Mises en situations pratiques, extinction de feux réels au moyen d'extincteurs et de robinets d'incendie armés (R.I.A.). 	Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation <ul style="list-style-type: none"> • Feuilles de présence. • Questions orales ou écrites (QCM). • Mises en situation. • Formulaires d'évaluation de la formation. • Certificat de réalisation de l'action de formation.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats attendus de la formation :

La présence à l'ensemble des séquences du Module est obligatoire.

Acquisition des connaissances validées tout au long de la formation par des tests théoriques et des mises en pratique.

Modalités d'obtention :

Un diplôme SSIAP 2 par équivalence, conforme à la réglementation, est remis à l'issue du Module Complémentaire.

Ce diplôme est signé par le DDSIS ou son représentant.

Détails sur la certification :

A l'issue de la formation, un diplôme SSIAP 2 et une attestation de formation sont délivrés.

Nos engagements "qualité"

Grâce à une démarche qualité rigoureuse et en constante amélioration, Solaris vous apporte ses "+" :

- Des intervenants qualifiés,
- Des formations certifiantes et diplômantes,
- Des supports de cours très visuels pour faciliter le perfectionnement des connaissances,
- Un suivi individualisé par notre référent pédagogique,
- Une équipe administrative à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel,
- Un partenariat avec de nombreuses entreprises locales cherchant à recruter des agents, etc.
- Accessibilité : Si vous avez des particularités nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous le signaler. SOLARIS s'engage à mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir et accompagner les publics en situation de handicap.

Plus d'informations sur notre site internet et/ou sur demande auprès de notre service administratif.

6 rue Paul Eluard
26800 Portes-lès-Valence

www.solaris-developpement.fr

04 75 60 03 48

OF/CFA SOLARIS DEVELOPPEMENT | SARL au capital de 8000 € | SIRET : 48082447300031 | Numéro de déclaration d'activité : 82260143226
(auprès du préfet de région de : Auvergne Rhône-Alpes) | N° UAI : 0261570R | N° Autorisation d'exercice CNAF5 : FOR-026-2027-12-01-20220597306 | Agrément n° 26-002
de la Préfecture de la Drôme pour les formations SSIAP | Agrément n° 26 07 12 21 02 de la CPNEFP pour le TFRAPS